*(No de dossier de la Cour)*

Formule 34B

Loi sur les tribunaux judiciaires

assignation   
(interrogatoire hors la présence du tribunal)

[SCEAU]

assignation

À : *(nom de la personne à interroger)*

VOUS ÊTES REQUIS(E) DE VOUS PRÉSENTER *(choisir l’une des options suivantes*)

en personne

par conférence téléphonique

par vidéoconférence

à l’endroit suivant

*(adresse du cabinet pour l’interrogatoire en personne, ou détails de la conférence téléphonique ou de la vidéoconférence, comme le numéro à composer, le code d’accès, le lien vidéo, etc., s’il y a lieu*),

le ………. (jour) ………. (date), à ………. (heure), à l’une des fins suivantes (choisir l’une des options suivantes) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | la tenue d’un contre-interrogatoire sur votre affidavit en date du *(date)* |
|  |  | la tenue d’un interrogatoire préalable avec l’autorisation du tribunal |
|  |  | la tenue d’un interrogatoire hors la présence du tribunal en qualité de témoin avant l’audience |
|  |  | la tenue d’un interrogatoire à l’appui d’une exécution forcée |
|  |  | l’obtention d’un témoignage avant le procès |

Si vous vous opposez au mode de présence à la séance, vous devez en aviser la partie qui vous a assigné(e) ou son avocat (aux coordonnées figurant au bas de la présente formule). Si vous et la partie qui vous a assigné(e), ou d’autres parties, ne parvenez pas à une entente sur le mode de présence, la partie qui vous a assigné(e) doit demander la tenue d’une conférence relative à la cause pour que le tribunal puisse rendre une ordonnance en vertu du paragraphe 1.08 (8).

VOUS ÊTES REQUIS(E) DE PRODUIRE lors de l’interrogatoire les documents et objets suivants : *(indiquer la nature et la date de chaque document et donner suffisamment de précisions pour permettre d’identifier chaque document et objet.)*

L’INDEMNITÉ DE PRÉSENCE pour jour(s) est signifiée en même temps que la présente assignation et calculée conformément au tarif A des Règles de procédure civile, comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| Indemnité de présence $ par jour | $ |
| Indemnité de déplacement | $ |
| Indemnité quotidienne de logement et de repas | $ |
|  |  |
| TOTAL | $ |

Si votre présence est requise pour une plus longue période, vous aurez droit à une indemnité de présence supplémentaire.

SI VOUS NE VOUS PRÉSENTEZ PAS À CET INTERROGATOIRE OU N’Y DEMEUREZ PAS JUSQU’À LA FIN, VOUS POURREZ ÊTRE CONTRAINT D’Y ASSISTER À VOS FRAIS ET ÊTRE RECONNU COUPABLE D’OUTRAGE AU TRIBUNAL.

date ......................................................... délivrée par .....................................,,,........................

greffier local

adresse du

greffe ..................................................................

..................................................................

La présente assignation a été délivrée à la demande de la personne suivante et toute demande de renseignements peut lui être envoyée à l’adresse ou au numéro suivants :

|  |  |
| --- | --- |
|  | *(nom, adresse, adresse électronique (s’il y a lieu) et numéro de téléphone de la partie interrogatrice ou de son avocat)* |

DESTINATAIRE *(nom, adresse, adresse électronique (s’il y a lieu) et numéro de téléphone de l’avocat ou de la personne à interroger)*

RCP-F 34B (3 mai 2021)